



Type de formulaire

Formulaire de mise en candidature pour la médaille des services distingués.

PARTIE 1 | USAGE INTERNE SEULEMENT

Identification du candidat				
Nom du candidat ou de la candidate		Prénom du candidat ou de la candidate		
Titre du poste actuellement occupé		Date de naissance	Date d'entrée en fonction ¹	
Nom des organismes préhospitaliers et années de service (temps plein ou temps partiel) permettant le calcul des années				
Informations liées à la distinction				
10 ans à risque²				
20 ans Médaille	30 ans Barrette	40 ans Barrette	50 ans Barrette	60 ans Barrette
<p>Par la présente, j'atteste l'exactitude des informations ci-haut mentionnées et atteste que je désire recevoir ma médaille ou ma barrette des Services distingués des services d'urgence médicale, émise par le gouverneur général du Canada et remis par le lieutenant-gouverneur général du Québec.</p> <p>Je désire que ma reconnaissance soit mentionnée sur le site web de la Chancellerie à titre de récipiendaire d'une médaille ou barrette.</p>				
Signature du candidat ou de la candidate			Date de la signature	

¹ Œuvrer comme intervenant au sein de l'écosystème préhospitalier (répondant médical d'urgence, premier répondant, paramédic) le 31 octobre 1991 ou après cette date.

² L'employé a accumulé au moins 20, 30, 40, 50 ou 60 ans de service au sein des services d'urgence médicale, dont au moins 10 ans dans des fonctions à risque et est reconnu pour sa conduite exemplaire.

Source : Le régime canadien des distinctions honorifiques, *Règlement concernant l'attribution de la Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale*, repéré le 26 mars 2024 à www.gg.ca/sites/default/files/media/honours/esm/emergency_regulations.pdf

Attestation de service exemplaire

Nom du candidat ou de la candidate

Prénom du candidat ou de la candidate

Section réservée à l'administration

Mesures disciplinaires importantes et significatives ? OUI NON

Si oui, expliquez et donnez la date ou les dates :

Attestation de service exemplaire

La présente recommandation atteste que le candidat a fait preuve d'un service exemplaire au sens du règlement concernant l'attribution de la médaille pour services distingués des services d'urgence médicale. Par conséquent, il n'a pas eu de mesures disciplinaires sérieuses (voir les précisions dans le guide de gestion).

Autorité mandatée par l'organisation :

Signature

Date de la signature

La partie 1 du formulaire est pour usage interne seulement, ne pas envoyer avec la demande.
Seules les candidatures répondants aux critères d'obtention de la médailles ou barrettes doivent être acheminées au Comité des honneurs et des récompenses avec le formulaire de la Chancellerie à l'adresse suivante :
medailles.spu@msss.gouv.qc.ca.



Type de formulaire

Formulaire de mise en candidature pour la médaille des services distingués.

PARTIE 2 | AU COMITÉ DES HONNEURS ET DES RÉCOMPENSES

Identification du candidat

Nom du candidat ou de la candidate	Prénom du candidat ou de la candidate	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Titre du poste actuellement occupé	Date de naissance	Date d'entrée en fonction ¹
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom des organismes préhospitaliers et années de service (temps plein ou temps partiel) permettant le calcul des années

Informations liées à la distinction

10 ans à risque²

20 ans | Médaille 30 ans | Barrette 40 ans | Barrette 50 ans | Barrette 60 ans | Barrette

Par la présente, j'atteste l'exactitude des informations ci-haut mentionnées et atteste que je désire recevoir ma médaille ou ma barrette des Services distingués des services d'urgence médicale, émise par le gouverneur général du Canada et remis par le lieutenant-gouverneur général du Québec.

Je désire que ma reconnaissance soit mentionnée sur le site web de la Chancellerie à titre de récipiendaire d'une médaille ou barrette.

¹ Œuvrer comme intervenant au sein de l'écosystème préhospitalier (répondant médical d'urgence, premier répondant, paramédic) le 31 octobre 1991 ou après cette date.

² L'employé a accumulé au moins 20, 30, 40, 50 ou 60 ans de service au sein des services d'urgence médicale, dont au moins 10 ans dans des fonctions à risque et est reconnu pour sa conduite exemplaire.

Source : Le régime canadien des distinctions honorifiques, Règlement concernant l'attribution de la Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale, repéré le 26 mars 2024 à www.gg.ca/sites/default/files/media/honours/esm/emergency_regulations.pdf

Attestation de la candidature

Nom du candidat ou de la candidate

Prénom du candidat ou de la candidate

Attestation de service exemplaire

La présente recommandation atteste que le candidat a fait preuve d'un service exemplaire au sens du règlement concernant l'attribution de la médaille pour services distingués des services d'urgence médicale. Par conséquent, il n'a pas eu de mesures disciplinaires sérieuses (voir les précisions dans le guide de gestion).

Autorité mandatée par l'organisation :

Signature

Date de la signature

Section réservée au comité des honneurs et des récompenses

Officialisation de la candidature

Commentaires :

Candidature recommandée le comité des honneurs et récompenses :

OUI

NON

Signature

Date de la signature

La partie 1 du formulaire est pour usage interne seulement, ne pas envoyer avec la demande. Seules les candidatures répondants aux critères d'obtention de la médailles ou barrettes doivent être acheminées au Comité des honneurs et des récompenses avec le formulaire de la Chancellerie à l'adresse suivante : medailles.spu@msss.gouv.qc.ca.